CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E121031** **VALABLE JUSQU'AU** **18/01/2028**

ÉDITÉ LE **27/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/07/2021
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 519532717

Siret : **519 532 717** **00047**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8042211

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD NP2810220007864

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD NP2810220007864

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **ASTIC CONFORT CHAUFFAGE**

380 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

Téléphone : 06 22 76 06 31 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : astic@astic2c.fr

Responsabilité légale :
CHATEAUBLEU (897 956 777) / ASTIC LAURENT PRÉSIDENT / JARNIAC VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	02/12/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/01/2023
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	05/12/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2026 14:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.